

**Conseil économique et social**Distr. générale
10 février 2020Français
Original : anglais**Commission économique pour l'Afrique**
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique
Trente-neuvième réunion

Addis-Abeba, 18-20 mars 2020

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Questions statutaires**Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020****Résumé**

L'Afrique est la région qui compte le plus grand nombre de pays les moins avancés. Articulé autour de huit domaines prioritaires, le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (Programme d'action d'Istanbul) indique les cibles, les aspirations et les actions concernant tant les pays les moins avancés que leurs partenaires de développement afin de faire progresser le développement durable dans ces pays qui abritent les personnes les plus vulnérables du monde.

Dans l'ensemble des 33 pays africains les moins avancés, à l'évidence, le niveau de croissance auquel prétend le Programme d'action d'Istanbul ne sera pas atteint. Si des progrès positifs ont été réalisés pour certains indicateurs, en particulier ceux axés sur le développement social et humain, ils ont été lents. Les taux de mortalité infantile et maternelle chutent et le taux d'alphabétisme augmente, tout comme l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base. Néanmoins, les pays africains les moins avancés sont très loin d'atteindre l'accès universel. Au rythme actuel des progrès, la réalisation de cet objectif semble bien trop lointaine. Dans le domaine de l'économie et du commerce, la valeur ajoutée manufacturière et agricole créée par les pays les moins avancés n'augmente pas significativement au cours du temps. Le nombre de connexions aux services de télécommunications et au réseau électrique par habitant augmente rapidement, mais de grandes différences subsistent entre les pays. Les pays les moins avancés demeurent presque exclusivement dépendants des produits de base, ce qui rend leurs économies vulnérables aux fluctuations des prix des matières premières.

Le Programme d'action d'Istanbul engage les pays les moins avancés à « promouvoir le respect de l'ensemble des droits de l'homme internationalement reconnus » et à « poursuivre les efforts engagés pour établir ou renforcer [...] un cadre institutionnel, légal et réglementaire [...] afin de renforcer la primauté du droit », entre autres cibles de gouvernance. Dans ce domaine, il semble que les pays africains les moins avancés font du surplace

*E/ECA/COE/39/1.



ou restent à la traîne alors que d'autres pays africains améliorent leurs institutions.

Dans l'ensemble, la performance des pays africains les moins avancés, s'agissant de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, n'est pas entièrement positive, même si l'on observe quelques progrès. Sans autres engagements des pays les moins avancés et sans le soutien de leurs partenaires de développement, des progrès comparables à ceux réalisés entre 2011 et 2019 ne permettront pas à un grand nombre de pays africains les moins avancés de sortir de cette catégorie dans les prochaines années.

I. Introduction

1. La catégorie des pays les moins avancés a été créée par les Nations Unies en 1971. Elle ne comprend pas que des pays à faible revenu, mais également des pays dont la croissance et le développement économiques se heurtent à de graves handicaps structurels. Sur les 47 pays les moins avancés dans le monde, 33 se trouvent en Afrique, 13 en Asie-Pacifique et un dans les Caraïbes. Le tableau 1 présente les statistiques récapitulatives des pays africains les moins avancés et d'Haïti¹. Tous les trois ans, le Comité des politiques de développement de l'ONU évalue les pays pour les inclure dans cette catégorie ou les en sortir. Ces deux cas de figure sont déterminées par trois indicateurs de développement : le revenu national brut (RNB) par habitant, l'indice du capital humain et l'indice de vulnérabilité économique.

2. Le Programme d'action d'Istanbul est le quatrième programme décennal du genre adopté par le système des Nations Unies depuis sa première Conférence sur les pays les moins avancés tenue à Paris en 1981. Le Programme d'action d'Istanbul définit huit domaines prioritaires à l'intention des pays les moins avancés et des partenaires de développement :

- a) Capacité productive ;
- b) Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural ;
- c) Commerce ;
- d) Produits de base ;
- e) Développement humain et social ;
- f) Crises multiples et nouveaux défis ;
- g) Mobilisation de ressources financières pour le développement et renforcement des capacités ;
- h) Bonne gouvernance à tous les niveaux.

¹ Le présent rapport est élaboré en vue d'enrichir l'examen régional africain du Programme d'action d'Istanbul. Comme il n'y a qu'un seul pays moins avancé dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, et qu'il n'y aura pas d'examen régional dans cette région, Haïti sera inclus dans la documentation et l'examen africains.

Tableau 1

Statistiques récapitulatives des pays africains les moins développés et d'Haïti

<i>Pays</i>	<i>Année d'inclusion</i>	<i>RNB par habitant 2018, méthode de l'Atlas (dollars des États-Unis)^a</i>	<i>Indice du capital humain^b</i>	<i>Indice de vulnérabilité économique^b</i>	<i>Population en 2018, (en millions)^c</i>
Angola*	1994	3 370	52,5	36,8	30,8
Bénin	1971	870	49,8	34,3	11,5
Burkina Faso	1971	660	42,9	38,2	19,8
Burundi	1971	280	38,5	44,5	11,2
République centrafricaine	1975	480	17,4	33,6	4,7
Tchad	1971	670	22,1	52,4	15,5
Comores	1977	1 320	49,4	52,4	0,8
République démocratique du Congo	1991	490	41,9	27,2	84,1
Djibouti	1982	2 180	58	36,3	1
Érythrée	1994	1 136 ^d	42,9	54,7	5,2
Éthiopie	1971	790	45,3	32,1	109,2
Gambie	1975	700	51,8	72,2	2,3
Guinée	1971	830	39,5	30,2	12,4
Guinée-Bissau	1981	750	41,7	52,4	1,9
Lesotho	1971	1 380	61,6	42	2,1
Libéria	1990	600	37,2	53,2	4,8
Madagascar	1991	440	54,5	37,8	26,3
Malawi	1971	360	52,5	47,1	18,1
Mali	1971	830	43,1	36,8	19,1
Mauritanie	1986	1 190	46,9	39,9	4,4
Mozambique	1988	440	45,8	36,7	29,5
Niger	1971	380	35,4	35,3	22,4
Rwanda	1971	780	55	36,4	12,3
Sao Tomé-et-Principe**	1982	1 890	86	41,2	0,2
Sénégal	2000	1 410	57,1	33,4	15,9
Sierra Leone	1982	500	27,4	51,6	7,7
Somalie	1971	97 ^d	16,7	34,7	15
Soudan du Sud	2012	423 ^d	25,8	55,6	11
Soudan	1971	1 560	53	49,2	41,8
Togo	1982	650	61,8	28,3	7,9
Ouganda	1971	620	50,2	31,7	42,7
République-Unie de Tanzanie	1971	1 020	56	27,9	56,3
Zambie	1991	1 430	58,6	40,5	17,4
Haïti	1971	800	48	30,6	11,1
<i>Seuil de sortie de la liste des PMA (2018)</i>		<i>1 230</i>	<i>66</i>	<i>32</i>	Total : 676,2

Source : ^a Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale (novembre 2019) ; ^b Comité des politiques de développement, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (mars 2018) ; ^c World Population Prospects: Révision de 2019, Division de la population de l'ONU (novembre 2019) ; ^d Division de statistique de l'ONU (novembre 2019).

*Devrait sortir de la liste en 2021 ; **Devrait sortir de la liste en 2024.

II. Progrès accomplis dans les domaines prioritaires

A. Capacité productive

3. Le Programme d'action d'Istanbul indique qu'il est essentiel de renforcer les capacités des pays les moins avancés dans l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services pour améliorer leur insertion dans l'économie mondiale, leur résistance aux chocs et pour qu'ils enregistrent une

croissance inclusive durable. Alors que la moyenne mondiale de la valeur ajoutée manufacturière en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) a été d'environ 16 % pendant les deux décennies, ce pourcentage, pour les pays les moins avancés d'Afrique et Haïti, est passé de 9,6 % en 2001 à 8,8 % en 2017. En 2011, la valeur ajoutée du secteur manufacturier des pays les moins avancés était de 8,3 %, ce qui veut dire qu'au cours de la décennie, les pays africains les moins avancés n'ont pas accompli de progrès notables dans ce domaine. Notamment, ces deux dernières décennies, la valeur ajoutée du secteur manufacturier en pourcentage du PIB a également chuté dans les autres pays africains en dehors de cette catégorie, passant de 15,4 % en 2001 à 14 % en 2017.

4. Le Programme d'action d'Istanbul fixe comme objectif l'accès à l'énergie pour tous d'ici 2030. Pour les pays africains les moins avancés, l'accès universel à l'énergie d'ici 2030 nécessitera des améliorations remarquables de cet indicateur au cours de la décennie à venir. Alors que les pays les moins avancés d'Asie-Pacifique sont partis d'un taux d'accès à l'électricité de 60,9 % de la population en 2011 et ont progressé jusqu'à un taux de 85,8 % de la population en 2017, les pays les moins avancés d'Afrique (et Haïti) sont passés d'un taux de 26,1 % à 36,7 % au cours de la même période. L'accès universel semble être à portée de main des pays les moins avancés d'Asie-Pacifique, mais il faudrait accélérer considérablement les progrès en Afrique pour atteindre cet objectif. Même dans les pays africains qui ne font pas partie des pays les moins avancés, l'accès moyen en 2017 était de 77,4 %, moins que le taux moyen des pays les moins avancés d'Asie-Pacifique. La situation de l'accès à l'électricité est particulièrement grave dans les zones rurales : en 2017, dans neuf des pays les moins avancés d'Afrique et à Haïti, moins de 5 % de la population rurale avait accès à l'électricité².

5. L'accès universel à Internet est également un objectif du Programme d'action d'Istanbul. L'échéance, fixée à 2020, est cependant loin d'être respectée. Si l'accès à Internet a augmenté assez rapidement depuis 2011, le taux moyen dans les pays les moins avancés (et à Haïti) s'élevait toujours à seulement 16,5 % en 2017. Toutefois, ce faible taux cache les progrès impressionnants accomplis par de nombreux pays. En effet, les 10 pays les moins avancés d'Afrique (et Haïti) ayant enregistré les meilleures progressions vont de la Mauritanie (20,8 %) à Djibouti (55,7 %), alors que les dix ayant enregistré les plus faibles performances vont de l'Érythrée (1,3 %) à la République démocratique du Congo (8,6 %). Étant donné qu'en 2011, la plupart des dix premiers pays avaient des taux d'accès en dessous de 10 %, les progrès sont remarquables.

6. Le Programme d'action d'Istanbul a non seulement pour objectif d'accroître la valeur ajoutée manufacturière, mais également celle de l'agriculture. Au cours de la période sous examen, 19 des 30 pays les moins avancés d'Afrique (et Haïti) ont fait des progrès pour lesquels on dispose de données. Sur cette période, l'augmentation moyenne mondiale de la valeur ajoutée agricole par travailleur a été de 23,3 %, et l'augmentation moyenne dans les pays africains qui ne font pas partie de cette catégorie a été de 12,2 %. Par rapport à l'augmentation moyenne dans les pays les moins avancés d'Afrique (et à Haïti) de 8,3 %, il est évident que les pays les moins avancés doivent réévaluer leurs stratégies d'accroissement de la productivité agricole.

7. Le pourcentage de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique des pays les moins avancés d'Afrique et de ceux d'Asie-Pacifique n'a pas beaucoup changé entre 2006 et 2015. Par rapport au reste du monde, la part des énergies renouvelables dans les pays africains les moins avancés est élevée. Cela peut s'expliquer par la grande dépendance de certains de ces pays à

² Angola, Burundi, Haïti, Madagascar, Malawi, Mauritanie, Mozambique, République démocratique du Congo et Tchad.

l'égard des barrages hydroélectriques dans leur bouquet énergétique, cette dépendance atteignant presque 100 dans des cas comme ceux de la République démocratique du Congo et de l'Éthiopie.

8. Un des objectifs du Programme d'action d'Istanbul concernant l'augmentation de la capacité de production est la mise en place de la Banque de technologies. Une banque similaire a été créée en 2018 à Gebze (Turquie). La création de cette institution fait également partie des objectifs de développement durable (cible 17.8). La Banque de technologies a commencé son travail de développement des capacités scientifiques, technologiques et d'innovation des pays les moins avancés en examinant la situation actuelle de chaque pays et en y soutenant les académies des sciences.

9. Le Programme d'action d'Istanbul souligne la nécessité pour les pays les moins avancés de créer un environnement propice aux affaires. L'indice Doing Business de la Banque mondiale note les pays selon une variété d'indicateurs relatifs à la facilité de faire des affaires, comme l'enregistrement de la propriété, le lancement d'une entreprise et l'exécution des contrats. Sur l'ensemble des 34 pays les moins avancés d'Afrique (et Haïti), seuls quatre ont obtenu en 2018 un score inférieur à celui de 2016, et dans un de ces cas, la différence était négligeable³. Djibouti, le Malawi et le Niger ont enregistré les améliorations les plus notables. L'indice Doing Business du Malawi a augmenté de 9,8 points, ce qui en fait actuellement un des scores les plus élevés parmi les pays africains les moins avancés, avec ceux du Rwanda et de la Zambie.

10. L'accès aux services financiers est aussi important que la capacité productive. Dans l'ensemble des pays les moins avancés d'Afrique (et Haïti), le taux moyen d'accès à un compte financier auprès d'une banque ou d'un fournisseur de services financiers par téléphonie mobile est passé de 13,7 % en 2011 à 34 % en 2017. L'Ouganda a connu la plus grande augmentation : en 2017, 59,2 % de la population avait accès à un compte, contre 20,5 % en 2011. Parmi les pays disposant de données en 2017, les taux d'accès les plus faibles étaient ceux de la République centrafricaine (13,7 %), de Madagascar (17,9 %) et du Niger (15,5 %).

B. Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural

11. La valeur ajoutée agricole par travailleur augmente dans les pays les moins avancés, mais pas au même rythme que celui des autres groupements de pays. Le Programme d'action d'Istanbul demande aux pays les moins avancés de « fournir des intrants essentiels tels que des variétés de semences adaptées à haut rendement, des engrais et autres services »⁴. Malgré une augmentation proportionnelle considérable de l'utilisation d'engrais dans les pays les moins avancés d'Afrique (et Haïti), de 9,8 kg/ha de terres arables en 2011 à 14,1 en 2016, le taux d'utilisation reste faible par rapport à celui d'autres groupes de pays. D'autres pays africains ont par exemple utilisé en moyenne 106,8 kg d'engrais par hectare de terres arables en 2016. Sans augmentation considérable de l'accès aux engrais et de leur utilisation dans les industries agricoles, les pays les moins avancés risquent de d'avoir encore du mal à accroître leur production en phase avec leurs ambitions.

³ Mozambique, Somalie, Soudan et Soudan du Sud, même si le score du Mozambique a baissé de moins de 1 %.

⁴ A/CONF.219/3/Rev.1, p. 19.

C. Commerce

12. Les recettes d'exportation des pays les moins avancés (produits et services) ont augmenté en moyenne de 2,7 % par an entre 2010 et 2017, atteignant 209 milliards de dollars à la fin de la période. Les recettes comparables des pays asiatiques et insulaires les moins avancés ont augmenté de 7 % par an, alors que les pays les moins avancés d'Afrique et Haïti ont été touchés par la volatilité accrue du prix des produits de base suite à la crise financière mondiale de 2008/2009⁵. La part des exportations de tous les pays asiatiques et africains les moins avancés est restée inférieure à 1 % ces quatre dernières années. Alors que la part des pays asiatiques les moins avancés a légèrement augmenté, passant de 0,3 % en 2011 à 0,41 % en 2018, la part des pays africains les moins avancés a diminué de 0,73 % à 0,57 %.

13. Les taux moyens appliqués étant de 6,1 %, les entreprises doivent maintenant s'acquitter de droits de douane plus élevés lorsqu'elles exportent en Afrique plutôt qu'en dehors du continent. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) éliminera progressivement les droits de douane qui frappent le commerce intra-africain, permettant ainsi aux entreprises africaines de commercer au sein du continent, de répondre aux besoins du marché africain en pleine croissance et d'en tirer parti. La consolidation du continent en une seule zone de libre-échange offrira de grandes possibilités aux entreprises et aux consommateurs de toute l'Afrique.

D. Produits de base

14. Selon la classification de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), sont « tributaires des produits de base » les pays dont les exportations de ces produits dépassent 60 % de leurs exportations totales. Ainsi, en 2017, tous les pays africains les moins avancés, à l'exception de deux (Lesotho et Libéria), ont été tributaires des produits de base et, malgré la récente baisse de la proportion des exportations de produits de base du Libéria en dessous de ce seuil, ce pays a lui aussi enregistré un taux moyen de 72 % de 2012 à 2015. Les Comores, l'Érythrée, Madagascar et Sao Tomé-et-Principe n'étaient pas tributaires des produits de base au commencement du Programme d'action d'Istanbul (leur taux était respectivement de 51 %, 51 %, 44 % et 49 %), mais ont depuis dépassé le seuil de 60 % et ont donc rejoint ce groupe. Seuls le Malawi et Djibouti ont systématiquement réduit la part des produits de base dans leurs exportations entre 2009 et 2017, avec une baisse respective de 13,2 % et de 21,8 %.

E. Développement humain et social

15. Le Programme d'action d'Istanbul appelle les pays les moins avancés à améliorer l'éducation et la formation, et spécifiquement à accroître les taux d'alphabétisation et de maîtrise du calcul. Dans tous les pays africains les moins avancés où des données étaient disponibles, les taux d'alphabétisation des adultes ont augmenté entre 2011 et 2018, mais lentement. Alors que le taux d'alphabétisation des adultes était de 86 % en moyenne au niveau mondial entre 2015 et 2018, le taux moyen dans les pays les moins avancés d'Afrique (et Haïti) où des données sont disponibles était de 56,7 %. Dans 11 de ces pays disposant de données, le taux d'alphabétisation est toujours inférieur à 50 %⁶.

⁵ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 2019, *The Least Developed Countries Report 2019: The present and future of external development finance—old dependence, new challenges* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.20.II.D.2, en anglais).

⁶ Bénin, Burkina Faso, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, République centrafricaine, Sierra Leone, Soudan du Sud et Tchad.

16. L'augmentation des taux de scolarisation et l'égalité des sexes sur ce plan sont également des cibles du Programme d'action d'Istanbul. De nombreux pays africains les moins avancés affichent des taux nets de scolarisation supérieurs à 90 %, qu'il convient de saluer, mais il existe toujours des cas particuliers où près de deux tiers des enfants en âge d'aller à l'école ne sont pas inscrits. De nombreux pays africains les moins avancés ont également fait des progrès concernant la parité des sexes en matière d'inscriptions, même si dans quelques pays, la différence entre les garçons et les filles inscrits à l'école reste élevée, comme au Tchad (89 % des garçons contre 69 % des filles) et en Guinée (83 % des filles et 69 % des garçons). Dans six des 23 pays où des données sont disponibles, le taux d'inscription des filles était supérieur de plus d'un pour cent à celui des garçons, comme au Sénégal (80 % des filles sont inscrites et 71 % des garçons) et en Gambie (81 % des filles et 73 % des garçons).

17. Pour les pays où les données sont disponibles, des déclin notables sont observés dans le nombre d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié. Au Bénin, à Haïti et surtout au Mali, moins d'accouchements ont été assistés par du personnel qualifié entre 2015 et 2018 qu'entre 2011 et 2014. Lorsque des améliorations ont eu lieu, elles ont généralement été mineures, sauf en Guinée et en Ouganda, qui ont fait état d'augmentations de 17,4 % et de 16,8 % respectivement.

18. Le Programme d'action d'Istanbul appelle les pays les moins avancés à continuer à faire baisser les taux de mortalité maternelle et infantile. Si la réduction de la mortalité maternelle progresse régulièrement, les résultats qu'elle produit sur les mères dans les pays les moins avancés d'Afrique (et Haïti) restent bien loin de ceux qu'enregistrent les pays africains en dehors de cette catégorie, et la mortalité maternelle est toujours deux fois plus élevée que dans les pays les moins avancés d'Asie-Pacifique. Les résultats concernant le taux de mortalité des moins de 5 ans sont similaires : les progrès sont constants dans pratiquement tous les pays les moins avancés d'Afrique (et Haïti), mais les résultats sur la santé en Afrique restent médiocres. De 2011 à 2018, le taux de mortalité des moins de 5 ans dans les pays africains les moins avancés a baissé de 23,1 %, mais compte tenu de la situation de départ, il reste encore beaucoup à faire.

19. Le Programme d'action d'Istanbul demande aux pays les moins avancés de prendre des mesures visant à renforcer leurs systèmes de santé, et améliorer le financement est un moyen d'atteindre cet objectif. Néanmoins, la moyenne des dépenses de santé par habitant dans les pays les moins avancés d'Asie-Pacifique est bien plus élevée que celle des pays les moins avancés d'Afrique et d'Haïti. Seuls le Lesotho, la Sierra Leone et le Soudan ont investi davantage par habitant dans la santé en 2016 que la moyenne des pays les moins avancés d'Asie-Pacifique. Entre 2011 et 2016, neuf pays les moins avancés d'Afrique (et Haïti) ont également vu leurs dépenses de santé par habitant chuter⁷.

20. L'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base pour tous fait partie des objectifs du Programme d'action d'Istanbul en matière de développement humain et social. Le taux moyen d'accès aux services d'eau potable dans les pays les moins avancés d'Afrique (et Haïti) est seulement passé de 56,4 % en 2011 à 60,8 % en 2017. Le taux moyen d'accès aux services d'assainissement de base présente une amélioration similaire, de 25,5 % en 2011 à 29,5 % en 2017. Pour illustrer le déficit des pays les moins avancés d'Afrique (et Haïti), il convient de noter qu'en 2017, les pays africains n'appartenant pas à cette catégorie avaient un taux d'accès à l'eau potable de 82,2 %, et un taux d'accès à l'assainissement de 62,2 %. Les pays les moins

⁷ Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Gambie, Haïti, Ouganda, République centrafricaine et République-Unie de Tanzanie.

avancés d'Asie-Pacifique avaient des taux d'accès semblables à ceux des pays ne faisant pas partie des pays les moins avancés.

21. Le Programme d'action d'Istanbul met également l'accent sur l'autonomisation des femmes. Un des objectifs énoncés est de « favoriser la représentation et la participation effectives des femmes dans tous les domaines de la prise de décisions, notamment dans le processus politique à tous les niveaux ». Si dans la majorité des pays les moins avancés en Afrique la représentation des femmes au parlement n'est guère proche de 50 %, le taux moyen de représentation de 21,4 % entre 2015 et 2018 tient la comparaison avec ceux d'autres groupes de pays. Ce taux est légèrement supérieur à ceux d'autres pays africains et plus élevé que celui des pays les moins avancés d'Asie-Pacifique. Il est proche de la représentation moyenne dans les États membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (24,1 %). Cet indicateur est très variable dans tous les pays les moins avancés d'Afrique (et Haïti), des pays comme le Rwanda et le Sénégal ayant la plus forte représentation de femmes au parlement national (62,6 % et 42,3 % respectivement entre 2015 et 2018). Les taux les plus bas (inférieurs à 5 %) sont ceux des Comores et d'Haïti.

F. Crises multiples et nouveaux défis

22. En raison d'un certain nombre de facteurs interconnectés, la stabilité et la croissance sont difficiles à maintenir dans les pays les moins développés d'Afrique et à Haïti ; ce sont notamment les changements climatiques, les phénomènes météorologiques extrêmes (également dus aux changements climatiques), les conflits internes et entre pays et les flux migratoires.

23. En 2015, les parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont élaboré l'Accord de Paris dans le but de renforcer l'action mondiale face à la menace que constituent les changements climatiques en maintenant l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, et de redoubler d'efforts pour limiter encore plus l'augmentation de la température à 1,5 °C. Tous les pays africains les moins avancés ont ratifié cet Accord, à l'exception de l'Angola, de l'Érythrée et du Soudan du Sud⁸. Dans l'Accord de Paris, il est demandé aux pays de publier des contributions déterminées au niveau national qui présentent leurs engagements en matière de réduction des émissions. Étant donné que les pays les moins avancés sont mal équipés pour gérer globalement l'évolution de l'environnement qui résultera des changements climatiques, il est louable qu'ils aient accepté de contribuer à la lutte contre ceux-ci.

G. Mobilisation de ressources financières pour le développement et renforcement des capacités

1. Ressources internes

24. L'Afrique a une faible capacité fiscale d'environ 20 % du PIB, et un ratio recettes fiscales/PIB plus faible (17 %) que celui des autres régions, en grande partie à cause de l'inefficacité de la politique fiscale et du recouvrement des recettes. En Afrique en général, les recettes fiscales ont baissé en 2017 et en 2018, le niveau de fiscalité pondéré a atteint une moyenne de 17 % du PIB, bien en dessous des 20 % nécessaires pour aider les pays à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable⁹.

⁸ Voir https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-8&chapter=4&clang=fr. Consulté le 6 janvier 2020.

⁹ CEA, 2019. Rapport économique sur l'Afrique 2019 : La politique budgétaire au service du financement du développement durable (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.19.II.K.2).

25. Les flux financiers privés domestiques, y compris les crédits accordés au secteur privé, l'épargne et le développement des marchés de capitaux, sont également importants pour le développement durable des pays les moins avancés. L'augmentation du crédit intérieur l'est aussi, car elle indique un meilleur accès au financement tant pour les ménages que pour les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises pour lesquelles cet accès reste un obstacle important à la croissance¹⁰. Dans les pays africains les moins avancés, le niveau de crédit intérieur au secteur privé est généralement faible par rapport à d'autres régions. Son ratio en pourcentage du PIB a néanmoins légèrement augmenté, passant de 15,5 % en 2011 à 18,4 % en 2018, soit mieux que toute l'Afrique subsaharienne cette année-là.

26. L'amélioration de la mobilisation de l'épargne intérieure dans les pays les moins avancés fournira une source de financement stable, à faible coût et peu risquée par rapport à d'autres, comme les apports de capitaux privés internationaux¹¹. L'épargne intérieure brute en pourcentage du PIB des pays les moins avancés d'Afrique et d'Haïti est très variable. Les taux élevés d'épargne intérieure sont évidents dans des pays comme l'Angola, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie, alors que des taux extrêmement négatifs sont observés au Libéria et en Somalie. Des taux beaucoup plus élevés et constants sont enregistrés dans l'ensemble du monde, se situant à 25,1 % de 2011 à 2017.

2. Ressources externes

27. Historiquement, une large part des flux de ressources vers les pays les moins avancés provient de l'aide publique au développement (APD), et sert à atténuer le fardeau de la dette extérieure. Les contributions totales nettes d'APD ont représenté 1 160 milliards de dollars entre 2006 et 2017. L'essentiel de l'ADP (1 040 milliards de dollars, soit 90 % de l'ADP totale bilatérale) est venu des pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE. L'Afrique a reçu d'eux des flux nets d'APD de 329,7 milliards de dollars, soit près d'un tiers (31,7 %) des décaissements effectués par le Comité, alors que l'Asie a reçu 289,31 milliards de dollars, soit 27,9 %. Parmi les dix premiers bénéficiaires africains, six étaient des pays les moins avancés : l'Éthiopie, la République démocratique du Congo, la République-Unie de Tanzanie, le Mozambique, le Soudan et l'Ouganda, par ordre décroissant des montants versés¹².

28. Selon l'OCDE, l'APD mondiale a chuté de 2,7 % entre 2017 et 2018, l'aide apportée à l'Afrique s'effondrant de 4 % et l'APD bilatérale aux pays les moins avancés de 3 % en termes réels par rapport à 2017. De plus, la plupart des membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE n'ont pas respecté leur engagement de consacrer 0,7 % de leur revenu national à l'APD, seuls 5 des 30 membres ayant atteint leurs objectifs en 2018. Ainsi, l'APD fournie dans le cadre du Comité d'aide au développement était équivalente à 0,31 % du RNB combiné des donateurs du Comité, bien en dessous du ratio cible¹³.

29. L'investissement étranger direct est une source majeure de financement pour les pays les moins avancés. Ces neuf dernières années, l'apport net de ces investissements dans les pays les moins avancés d'Afrique et Haïti a fluctué, passant d'une augmentation remarquable de 34 % en 2012 à une baisse de 27 % l'année suivante. Les flux d'investissement étranger direct ont connu de fortes

¹⁰ CEA, 2017, Le financement du développement en Afrique. Addis-Abeba.

¹¹ Banque africaine de développement (2009), cité par CEA, 2017, Le financement du développement en Afrique.

¹² OCDE, 2018, OECD.Stat. Voir <https://stats.oecd.org/?lang=fr>. Consulté le 6 janvier 2020.

¹³ OCDE, 2018, Repli de l'aide au développement en 2018, en particulier vers les pays qui en ont le plus besoin, Paris, 10 avril. Voir <https://www.oecd.org/fr/developpement/repli-de-l-aide-au-developpement-en-2018-en-particulier-vers-les-pays-qui-en-ont-le-plus-besoin.htm>. Consulté le 6 janvier 2020.

augmentations en 2014 et en 2015, puis ont de nouveau baissé de 38 % en 2016 et 42 % en 2017. En 2018, les flux d'investissements étrangers directs vers les pays africains les moins avancés s'élevaient à 11,64 milliards de dollars, ce qui représente un pic depuis le début du Programme d'action d'Istanbul.

30. De même, si l'on considère les flux d'investissements étrangers directs vers les pays les moins avancés d'Afrique et Haïti en pourcentage de leur PIB, tous les pays, à l'exception de la Somalie et du Tchad, ont vu leur ratio diminuer de 2011 à 2018, l'Angola étant le pays le plus touché, avec une baisse de 2,7 % en 2011 à -5,4 % en 2018.

H. Bonne gouvernance à tous les niveaux

31. La Fondation Mo Ibrahim analyse la gouvernance en Afrique et offre un aperçu de la mesure dans laquelle les pays africains les moins avancés ont progressé au fil du temps. La performance évaluée par l'Indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique au cours de la période du Programme d'action d'Istanbul est mitigée. Certains pays ont amélioré leur score au fil du temps, mais d'autres pays voient le leur baisser. En termes absolus, le Rwanda et le Sénégal obtiennent les scores les plus élevés de l'Indice, et la Somalie connaît la plus grande amélioration, même si son score était très bas en 2011. Seize pays les moins avancés ont cependant obtenu des scores de gouvernance plus faibles en 2017 qu'en 2011.

32. Les Indicateurs mondiaux de la gouvernance de la Banque mondiale (tableau 2) couvrent six domaines : la lutte contre la corruption, l'efficacité de l'État, la stabilité politique, l'absence de violence et de terrorisme, la qualité de la réglementation et la primauté du droit. Les valeurs des indicateurs suivent la distribution normale, allant à peu près de -2,5 à 2,5. En moyenne, dans les pays les moins avancés d'Afrique et Haïti, tous ces indicateurs, à l'exception de la participation à la vie publique et de la responsabilisation, ont décliné au fil du temps. La moyenne des pays africains en-dehors de la catégorie est également indiquée à titre de comparaison, et même si les scores de ces pays sont toujours bas, ils ont décliné dans seulement deux catégories, à savoir la stabilité politique et la qualité de la réglementation.

33. Ces chiffres indiquent que pour améliorer notablement la vie de leurs citoyens, les gouvernements des pays les moins avancés devront faire davantage d'effort pour améliorer leur gouvernance afin de mettre en place un environnement dans lequel tous peuvent prospérer.

Tableau 2

Résultats des pays les moins avancés d'Afrique et d'Haïti par rapport aux Indicateurs de la gouvernance dans le monde

		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	Pays les moins avancés d'Afrique (et Haïti)	-0,76	-0,798	-0,808	-0,817	-0,823	-0,831	-0,817	-0,824
	Pays africains qui ne sont pas des PMA	-0,443	-0,472	-0,466	-0,463	-0,43	-0,438	-0,461	-0,434
EFFICACITÉ DE L'ÉTAT	Pays les moins avancés d'Afrique (et Haïti)	-0,99	-1,006	-1,028	-1,093	-1,093	-1,093	-1,098	-1,083
	Pays africains qui ne sont pas des PMA	-0,466	-0,455	-0,44	-0,446	-0,393	-0,429	-0,436	-0,424
STABILITÉ POLITIQUE ET ABSENCE DE VIOLENCE ET DE TERRORISME	Pays les moins avancés d'Afrique(et Haïti)	-0,737	-0,735	-0,768	-0,842	-0,777	-0,809	-0,828	-0,810
	Pays africains qui ne sont pas des PMA	-0,313	-0,343	-0,353	-0,525	-0,419	-0,442	-0,438	-0,445
QUALITÉ DE LA RÉGLEMENTATION	Pays les moins avancés d'Afrique(et Haïti)	-0,859	-0,832	-0,822	-0,856	-0,867	-0,896	-0,903	-0,908
	Pays africains qui ne sont pas des PMA	-0,479	-0,489	-0,506	-0,551	-0,551	-0,583	-0,565	-0,573
PRIMAUTÉ DU DROIT	Pays les moins avancés d'Afrique(et Haïti)	-0,897	-0,916	-0,926	-0,873	-0,875	-0,913	-0,899	-0,904
	Pays africains qui ne sont pas des PMA	-0,481	-0,444	-0,438	-0,390	-0,398	-0,435	-0,434	-0,412
PARTICIPATION À LA VIE PUBLIQUE ET RESPONSABILISATION	Pays les moins avancés d'Afrique(et Haïti)	-0,764	-0,817	-0,818	-0,743	-0,734	-0,733	-0,722	-0,741
	Pays africains qui ne sont pas des PMA	-0,523	-0,429	-0,438	-0,399	-0,386	-0,386	-0,411	-0,411

Source : Banque mondiale, Indicateurs mondiaux de la gouvernance (novembre 2019).

III. Progrès de l'Afrique dans la réalisation du Programme d'action d'Istanbul

34. Un des principaux objectifs du Programme d'action d'Istanbul était de permettre aux pays les moins avancés de réunir les critères de sortie de la catégorie des pays les moins avancés avant 2020. À cet égard, ces pays et leurs partenaires internationaux n'ont pas fait des progrès suffisants. Au cours de la décennie couverte par le Programme d'action d'Istanbul, trois pays sont sortis de la catégorie des pays les moins avancés. D'autres pays ont rempli les critères et sortiront de cette catégorie au cours de la première moitié de la nouvelle décennie (Angola, Sao Tomé-et-Principe et Îles Salomon). Et d'autres encore ont rempli les critères mais n'ont pas encore été recommandés pour la sortie de la catégorie, ou alors leur sortie a été reportée : Bangladesh, Bhoutan, Kiribati, Myanmar, Népal, République démocratique populaire lao, Timor-Leste et Tuvalu.

35. Avec 16 pays ayant rempli les critères de sortie de la catégorie des pays les moins avancés, la communauté internationale n'a donc pas atteint l'objectif qui était de permettre à 24 pays les moins avancés de répondre à ces critères. La CEA est particulièrement préoccupée par le fait que le nombre de pays les moins avancés d'Afrique est resté inchangé au cours de la décennie : alors que la Guinée équatoriale a été reclassée, le Soudan du Sud est entré dans la liste des pays les moins avancés en tant que nouvel État. L'Angola et Sao Tomé-et-Principe devraient en être retirés (respectivement en 2021 et en 2024). Il convient cependant également de noter que le Zimbabwe continue de répondre à tous les critères des pays les moins avancés mais, selon le souhait de son Gouvernement, n'est pas inclus dans cette catégorie. Il est donc évident que, si le Programme d'action d'Istanbul a connu des succès en Asie et dans le Pacifique, il n'a pas fait de percées notables pour relever les défis de la pauvreté et du développement en Afrique.

36. Le développement humain et social continue de progresser dans les pays les moins avancés d'Afrique et à Haïti, mais à un rythme beaucoup trop lent. Ces pays restent largement tributaires des produits de base et n'ont pas été en mesure de diversifier leurs sources de revenus internationaux dans une grande mesure. La valeur ajoutée manufacturière et agricole n'a pas beaucoup changé dans de nombreux pays cette décennie, même si des améliorations sont faites dans les télécommunications et le raccordement à l'électricité. Le plus inquiétant est peut-être que les indicateurs de la gouvernance sont trop souvent statiques ou même en baisse. Si l'on ne s'attaque pas aux problèmes de gouvernance qui touchent de nombreux pays africains les moins avancés et Haïti, les perspectives de succès dans d'autres domaines prioritaires semblent minces.